

FLASH INFOS DIRECTEURS – Numéro 1 -

L'orientation EGPA

Calendrier

- **Pour le 10 décembre** : envoyer la liste des élèves qui vont être proposés à la circonscription - Annexe 11 de la circulaire.
- **Pour le lundi 11 janvier 2022** : transmettre les dossiers complets à l'IEN de la circonscription qui porte un avis.
- **Pour le lundi 17 janvier 2022** : le dossier complet est envoyé à la CDOEA.

La circulaire est parue sur la lettre de la DSDEN 92 du 21 octobre.

Public concerné

- Des élèves qui présentent des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pas pu remédier des actions d'aide et de soutien.
- Orientation qu'on peut **travailler l'orientation dès le CM1** (le bilan psy peut être fait dès la fin des CM1)
- Le redoublement n'est plus obligatoire
- Ce ne sont pas des élèves avec des difficultés de comportement ni des élèves qui ne maîtrisent pas la langue française (pas une réponse aux problématiques allophones)

ATTENTION - Les dossiers ne sont toujours pas suffisamment précis pour permettre à la commission de se prononcer.

AGESH : Rappel

Il est nécessaire de **recueillir le Consentement des parents**.

Protocole sanitaire

Vigilance et rappel sur les gestes barrières : Augmentation de la contamination qui est plus forte par rapport que ce qu'on avait avant les congés.

Masques inclusifs : 5000 masques inclusifs à destination des enseignants de **maternelle** de **CP** et des **AESH** vont être livrés à partir de la semaine prochaine dans les circonscriptions du département.

Rentrée prochaine

67 000 élèves du 1^{er} degré en moins sur le plan national. Sur le département on devrait être aux alentours de 4000 élèves de moins. Création à la rentrée prochaine de 4000 emplois supplémentaires d'AESH sur le plan national

Document d'entrée sécurisée au CP

C'est un dispositif académique qui se veut être **une proposition d'évaluation pour les élèves de GS** afin d'identifier les enfants qui sont loin des attendus et de les accompagner pour les faire progresser. Il est à faire passer en décembre, janvier ou février.

Il comporte aussi des indicateurs pour identifier les difficultés majeures qui nécessitent une orientation vers le médecin scolaire.

Médecine scolaire

Madame le Docteur VEG a cessé son activité. Elle est remplacée par le Docteur CLUZOT.

Phare : un programme de prévention du harcèlement

C'est un renforcement des moyens déployés pour prévenir le harcèlement à l'école et dans les établissements (un programme étendu aux lycées avec des modalités adaptées). Il est généralisé à la rentrée 2021 sur tout le territoire et s'est doté d'une plateforme numérique dédiée pour suivre les effets des actions menées.

En pratique :

- tous les établissements seront dotés d'ambassadeurs "non au harcèlement" ;
- dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement seront mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action ;
- partout, les instances de démocratie scolaire – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – seront également invitées à s'emparer du sujet ;
- chaque école, chaque établissement constituera une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des professionnels ;

Avec le label pHARe, l'école ou l'établissement s'engage à constituer une équipe ressource de 5 personnels formés, à formaliser un protocole de traitement, à former une équipe d'élèves ambassadeurs, à mettre en place un atelier de sensibilisation auprès des familles, à participer aux temps forts Non Au Harcèlement et à organiser 10 heures d'apprentissages annuels dès le CP.

[Lutte contre le harcèlement à l'école | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

[Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école | Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports](#)

Sections internationales

1er degré	
A partir du 8 novembre 2021	Retrait des dossiers de candidature sur le site de la DSDEN 92.
17 décembre 2021 18h (heure de Paris)	Date limite de dépôt des dossiers par les familles à la circonscription du 1 ^{er} degré.
⇒	Envoi des convocations aux familles par l'IEN 1 ^{er} degré.
Du 31 janvier au 18 février et du 7 mars au 11 mars 2022	Entretiens et tests.
18 mars 2022	Date limite de transmission des listes des élèves proposés à la DSDEN.
7 avril 2022	Validation des propositions en fonction des capacités.
11 avril 2022	Communication des décisions d'admission des élèves du 1 ^{er} degré par l'IEN de circonscription.
Juin 2022	Dans le 1 ^{er} degré, une visite de l'école est prévue au moment de l'admission.